

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M.
I***15181072***

TRIBUNAL DE COMMERCE

17 DEC. 2015

DIVISION MONS
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : FAMILY CENTER AIRPORT**Forme juridique : Société Anonyme****Siège : La Louvière, chaussée de Mons, numéro 544****N° d'entreprise : 0458.220.773****Objet de l'acte : Modification des statuts**

D'un acte reçu par Maître Léopold DERBAIX, Notaire de résidence à Binche, le 08/12/2015 en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "FAMILY CENTER AIRPORT", laquelle a pris les résolutions suivantes:

1) Modification de l'article 19 des statuts

L'assemblée décide à l'unanimité de modifier l'article 19 des statuts, et de le remplacer par le texte suivant :

« La société est représentée, y compris dans tous les actes et en justice par deux administrateurs agissant conjointement, dont l'un doit être impérativement Monsieur André GLOTZ.

En outre, elle est valablement engagée par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat. »

2) Renouvellement du mandat des administrateurs et administrateurs délégués

L'assemblée générale et le conseil d'administration subséquent renouvellent et prolongent pour autant que de besoin le mandat des administrateurs et administrateurs-délégués ci-après, lequel est prolongé jusqu'à l'assemblée générale de 2021 :

-La SA PINCEMAILLE, numéro d'entreprise 0478.239.296, ayant son siège social à La Louvière section de Saint-Vaast, chaussée de Mons, numéro 544, dont le représentant permanent est Monsieur André GLOTZ (NN 430713-04136), domicilié à Estinnes section de Vellereille-les-Brayeux, rue Provinciale, numéro 51 (administrateur et administrateur délégué).

-La SPRL V.A.L.INVEST, numéro d'entreprise 0566.933.425, ayant son siège social à Estinnes section de Vellereille-les-Brayeux, rue Provinciale, numéro 7, dont le représentant permanent est Monsieur Anastase TATSIS (NN 650208-15316), domicilié à Estinnes section de Vellereille-les-Brayeux, rue Provinciale, numéro 7 (administrateur et administrateur délégué).

-Monsieur André GLOTZ (NN 430713-04136), domicilié à Estinnes section de Vellereille-les-Brayeux, rue Provinciale, numéro 51 (administrateur).

-Monsieur Philippe VASTAPANE (NN 520815-06749), domicilié à L-8063 Bertrange (Grand Duché de Luxembourg), rue Spierzelt, numéro 5 (administrateur et président du conseil d'administration).

Il est précisé pour autant que de besoin que chacun des administrateurs délégués conserve dans le cadre de la gestion journalière le pouvoir d'engager seul la société, et ce, en conformité avec les précisions apportées par le conseil d'administration du vingt-six mai deux mille quinze, tel que publié aux annexes du Moniteur Belge du huit juillet deux mille quinze, sous le numéro 15097203.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

3) Coordination des statuts.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la SPRL V.A.L.INVEST, prénommée, en sa qualité d'administrateur délégué de la société, elle-même représentée par son représentant permanent, Monsieur Anastase TATSIS, pour coordonner les statuts suite à la modification des statuts intervenue ce jour.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Mentions: expédition et statuts coordonnés.

Léopold DERBAIX, Notaire à Binche.